Entrée des artistes

BULLETIN D'INSCRIPTION TECHNIQUES VOCALES ET SCENIQUES 20..../20....

A renvoyer avec votre chèque à Sanandaya Prod : 23 rue de la Gare 78940 La Queue lez Yvelines

ATTENTION !!! Avant de nous retourner votre inscription, bien vérifier que :
1/ Le **bulletin d'inscription** est entièrement complété, **daté et signé**
2/ Le **Règlement intérieur** est lu et **signé**
3/ L'attestation de **Droit à l'image** est entièrement complétée, **datée, signée, avec la mention manuscrite « Lu et approuvé »**
4/ L'attestation de respect du **Règlement** est entièrement complétée, **datée, signée, avec la mention manuscrite « Lu et approuvé »**

Sanandaya PROD

Tel. 01 34 86 86 97
info@sanandaya-prod.org
www.sanandaya-prod.org

23, rue de la gare
La-Queue-lez-Yvelines
78940 Yvelines

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Mobile : .....

Adresse Mail (écrire très lisiblement) : .....

.....

Coordonnées de la personne à prévenir en cas de nécessité :

Nom : ..... Téléphone : .....

Comment avez-vous connu l'association ? .....

Je m'inscris à l' (aux) activité(s) suivante(s) :

PARIS 11° - Cours collectifs

PALAIS DE LA FEMME - 94 rue de Charonne	LE MERCREDI	1 cours / sem.	2 cours / sem.
☐ Chant adultes	19h00-21h00	530 € /an	800 € /an
☐ Atelier Gospel **adultes**	21h00-22h30	360 € /an	
☐ Chorale Gospel **Pro** (sur audition)	16h30-19h00	360 € /an	

LA QUEUE-LEZ-YVELINES - Cours collectifs

SANANDAYA PROD - 23 rue de la Gare	LE LUNDI	1 cours / semaine
☐ Chant **enfants**	17h30-19h00	**410 € /an**

LA BONNETTE - Place de l'Europe	LE MARDI	1 cours / sem.	2 cours / sem.
☐ Chant **adolescents**	17h30-19h00	410 € /an	
☐ Chant **adultes**	19h00-21h00	530 € /an	800 € /an
☐ **Chorale** Jazz vocal/chants monde	21h00-22h30	360 € /an	
☐ Cours à l'**unité**		30 €	
☐ Carte **10 cours**		250 €	
☐ Comédie musicale (option)		+ 250 € /an	+ 200 € /an
☐ Comédie musicale (**pros** - sur audition)		650 € /an	

RÉDUCTIONS EN CAS D'INSCRIPTION À 2 COURS (Chant +Chorale)> Référez-vous au tarif en rouge.

Montant des cours	..... € ou	..... €
Cotisation annuelle	+ **25** €	+ **25** €
Réduction étudiant (-10%)	- ..... € ou	- ..... €
Montant Total	..... € ou	..... €

Mode de règlement :
[ ] **1 chèque** *(libellé à l'ordre de Sanandaya Prod.)*
[ ] **3 chèques** *(libellés à l'ordre de Sanandaya Prod.)*
[ ] **Bons CAF :** ..... €
[ ] **Chèques vacances ANCV :** ..... €
[ ] **Espèces :** ..... €
[ ] **Prélèvement automatique**

Date : / / **Signature :**

Association loi 1901
n° Siret : 50180333200029

Entrée des artistes

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Sanandaya PROD

Tel. 01 34 86 86 97
info@sanandaya-prod.org
www.sanandaya-prod.org

23, rue de la gare
La-Queue-lez-Yvelines
78940 Yvelines

Article 1 : Droit d'entrée, cotisation, frais

Toute personne désireuse de participer aux ateliers, aux stages ou à d'autres activités doit s'acquitter du paiement des frais d'inscription annuels, lors de l'inscription (ou après une séance d'essai pour les nouveaux inscrits).
Dans le cas d'un règlement en 3 fois, tous les chèques sont à déposer à la signature du bulletin d'adhésion et encaissables aux dates suivantes: à la signature, le 15 janvier et 15 avril de l'année en cours.
Dans le cas d'un paiement annuel, le chèque est à déposer à la signature du bulletin d'adhésion et est encaissable immédiatement.
Toute somme versée à l'association est définitivement acquise. Il ne saurait être exigé un remboursement, même partiel, en cours d'année en cas de fin de participation quel qu'en soit le motif (personnel, santé, mutation …), d'exclusion pour non respect du règlement intérieur, ou de décès d'un membre utilisateur.

Article 2 : Ateliers et stages

Pour le bon déroulement des ateliers, stages et autres activités ainsi que pour des raisons de sécurité, il est demandé aux parents des membres mineurs d'amener et de reprendre les enfants à l'endroit où se déroulent ces activités, aux heures précises de début et de fin d'ateliers, de stages ou d'activités.
Il leur est recommandé de s'assurer de la présence du professeur (en cas de retard ou d'absence imprévue) quand ils déposent leur enfant.

Article 3 : Responsabilité

L'association n'est responsable des enfants mineurs, qu'à partir du moment où ils sont pris en charge par le professeur.
Chaque adhérent doit fournir une attestation d'assurance concernant sa responsabilité civile privée et l'individuelle accident.
La responsabilité de Sanandaya Prod. ne peut être engagée en ce qui concerne d'éventuels vols ou détérioration de biens appartenant aux membres, quel que soit l'endroit où se déroule l'activité.

Article 4 : Professionnalisme

Les artistes membres doivent faire preuve d'assiduité et de discipline, être présents dès le début des répétitions, ateliers, concerts, spectacles, etc. L'animateur se réserve le droit d'exclure toute personne perturbant le bon déroulement des activités proposées par Sanandaya Prod.

Article 5 : Convention, partenariat

Les élèves qui bénéficient d'un enseignement gratuit, suite à une signature de convention de partenariat, sont soumis aux articles 2, 3 et 4 du règlement intérieur.

Article 6 : Bureau et convocations

Le Président peut donner délégation de signature au Vice-Président.
Les convocations aux assemblées générales, contenant l'ordre du jour arrêté par le conseil d'administration, peuvent être envoyées à chaque membre de l'association, par simple lettre ou par mail.

Lu et approuvé
Signature de l'adhérent (ou de son représentant légal)

Entrée des artistes

Sanandaya
PROD

Tel. 01 34 86 86 97
info@sanandaya-prod.org
www.sanandaya-prod.org

23, rue de la gare
La-Queue-lez-Yvelines
78940 Yvelines

Je soussigné(e).....

Responsable légal de :.....
(*En cas d'inscription d'un enfant mineur*)

reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur de Sanandaya Prod. et m'engage à le respecter.

J'autorise, en cas d'accident, le responsable du cours à faire transporter mon enfant ou moi-même par les services compétents dans l'établissement hospitalier le plus adapté.

Fait à ..... le …./…. /20….

Signature (précédée de la mention "Lu et approuvé")

Entrée des artistes

ATTESTATION DE DROIT A L'IMAGE

Sanandaya
PROD

Tel. 01 34 86 86 97
info@sanandaya-prod.org
www.sanandaya-prod.org

23, rue de la gare
La-Queue-lez-Yvelines
78940 Yvelines

Je soussigné(e).....

Responsable légal de :.....
(*En cas d'inscription d'un enfant mineur*)

Adhérent à Sanandaya Prod. pour l'année **2016/2017**, accepte par la présente attestation que les photos et documents audio-visuels sur lesquels je pourrais* ou mon enfant pourrait* figurer puissent être utilisés à des fins d'information et d'actualité par l'association Sanandaya Prod.

Les photos et documents pourront être publiés, sans limitation de durée, dans les plaquettes spécialisées, la presse locale et nationale, sur les sites Internet (www.sanandaya-prod.org ou tout autre site permettant d'assurer la promotion des activités de l'association), sans que je puisse m'y opposer.

En aucun cas, l'association ne cèdera les photos et documents audio-visuels visés à des tiers.

Fait à ..... le …../…../20…..

Signature (précédée de la mention "Lu et approuvé")